



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 129483

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la réforme du financement de la branche famille de notre protection sociale. Aujourd'hui, plus de la moitié des 1,2 million d'entreprises que compte le secteur de l'artisanat et du commerce de proximité sont installées sous forme d'entreprises individuelles. La contribution de ces acteurs au dynamisme de l'économie de proximité de notre pays est majeure et reconnue. Ils devraient donc, comme les autres catégories d'entreprises, pouvoir bénéficier des dispositifs d'allègements de charges. En effet, il convient d'éviter de créer des traitements différents en fonction du régime juridique choisi par l'entreprise. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour permettre une baisse du coût du travail également pour les travailleurs indépendants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129483

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1781

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)